

BOURGLA REINE *dit* **NON** à la Constitution Européenne

Qui sommes nous

Nous avons lu le traité Constitutionnel. Nous avons suivi des débats contradictoires, des conférences, nous avons travaillé et discuté les termes de ce traité.

Notre conclusion : ce traité Constitutionnel est inacceptable !

De ce fait nous avons décidé de créer un collectif pour le NON au référendum, de manière à obtenir le rejet de ce traité, pour construire une Europe Sociale et Solidaire.

**Le seul chaos,
pour plus de 20 millions d'européens
c'est le chômage et la précarité
que 20 ans de politique Libérale Européenne ou Nationale n'ont cessé de faire croître.**

Que se passera-t-il si le NON l'emporte ?

Si vous écoutez les tenants du OUI, ce sera le chaos, la France sera isolée en Europe et pour les plus alarmistes dans le monde, le couple franco-allemand n'y résistera pas... Conclusion, ce référendum ne nous laisserait qu'un seul choix, celui de dire oui ! La démocratie serait-elle une utopie introuvable ?

Une victoire du NON n'aplanira pas toutes les difficultés. Nos opposants, c'est à dire ceux pour qui le libéralisme économique représente une opportunité de carrière ou d'enrichissement, ne baisseront pas les bras. Ils continueront leur combat, après le référendum.

Une victoire du NON sera un premier jalon pour construire une Europe plus sociale.

A notre connaissance, ni la construction européenne, ni les institutions de l'Union n'ont dramatiquement souffert quand la France et l'Allemagne ont pris des libertés avec l'absurde pacte de stabilité ! D'ailleurs personne n'a sérieusement songé à dire que la France avait tort de ne pas se soumettre. Pourquoi voudrait-on qu'il en soit autrement si ce refus vient du peuple Français ?

Une victoire du NON sera l'expression du peuple qui en a assez du libéralisme.

Pour nous contacter : ☎ 01 47 02 29 87 ou ✉ bourglareineditnon@tiscali.fr



Qu'est-ce qui fait la force du couple franco-allemand ? La bonne entente entre les dirigeants des deux pays ou le vécu des peuples ? On sait que les premiers ne durent que le temps d'un ou deux mandats ; les peuples, eux demeurent ! Or nos deux pays sont confrontés à des problèmes similaires : chômage, désindustrialisation, Euro fort, exigences excessives de la Commission en matière industrielle et budgétaire. Voilà la réalité ! C'est elle qui obligera les dirigeants à s'entendre !

Une victoire du NON favorisera le rapprochement des peuples français et allemand.

Enfin, nous ne saurions terminer sans appeler à un peu de décence les partisans du OUI qui jouent sur la peur. Le chaos, n'est-ce pas aujourd'hui pour **ces salariés que l'on licencie et à qui l'on propose un reclassement en Roumanie pour 110 € par mois voire encore moins cher à l'île Maurice ?** Et que l'on ne vienne pas nous dire qu'avec le traité constitutionnel ils seraient mieux protégés :

« *L'Union et les Etats membres s'attachent [...] à élaborer une stratégie coordonnée de l'emploi et en particulier à promouvoir une main d'œuvre qualifiée, formée et susceptible de s'adapter ainsi que des marchés du travail aptes à réagir rapidement à l'évolution de l'économie, en vue d'atteindre les objectifs visés à l'article I-3. [Concurrence libre et non faussée]* » (Art. III-203).

LA FRANCE ISOLÉE ET SANS VOIX ?

Si, il y a encore quelques mois, le rejet du projet de constitution européenne par une importante partie des progressistes de notre pays pouvait paraître iconoclaste et ressembler à un œi dans le désert, force est bien de constater que non seulement il est devenu majoritaire dans les multiples sondages de ces dernières semaines, mais, surtout, qu'il a trouvé un large écho dans de nombreux pays européens.

Alors avec le NON, un vote pour rien ? Une Europe en panne ?

En rejetant ce projet, la France remet l'Europe en selle. Elle permet de remettre la constitution au centre du débat et aux peuples d'Europe de la bâtir réellement. C'est le OUI qui la scelle dans le marbre, qui impose des conditions draconiennes, alors que le NON ouvrira la porte à la renégociation.

La France a toutes les chances de ne pas être isolée. Le NON pourrait bien être majoritaire dans plusieurs pays, entre autres aux Pays-Bas, au Danemark, en Pologne et en République Tchèque. Dans toute l'Europe des syndicalistes, des progressistes, des responsables socialistes à l'image d'Oskar Lafontaine, ancien président du Parti socialiste allemand, Tony Benn, ancien président du Parti travailliste britannique, Horst Schmitthenner, secrétaire du syndicat allemand de la métallurgie, le Belge George Debunne, ancien président de Confédération européenne des syndicats ou Cesare Salvi, démocrate de gauche et vice-président du sénat italien, Paul Lannoye, député européen honoraire et ancien Président du Groupe des Verts au Parlement européen, ou encore les Verts irlandais appellent à refuser la constitution européenne.

Alors, isolée la France ?

La grandeur de la France, son rayonnement s'est toujours construit dans sa lutte pour l'émancipation et la liberté des peuples, et non pour la liberté des marchés « libres et non faussés ». Or avec cette constitution on demande aux citoyens européens de prendre la responsabilité d'élire un parlement qui n'aura même pas l'initiative des lois, puisqu'elle est réservée à la commission européenne qui, elle, n'est pas élue !

Si le peuple français fut parfois en décalage avec les autres nations, ce fut souvent parce qu'il était en avance sur son temps.

D'ailleurs, récemment, lorsque la France a osé dire NON à la guerre en Irak, elle était minoritaire. Fut-elle isolée pour autant ?

Pour en savoir plus : www.appeldes200.net/, www.france.attac.org/r623, www.societal.org/,
www.democratie-socialisme.org/, www.nonsocialiste.net/, <http://www.pcf.fr/>
<http://lejournaldunonrepublicain.blogg.org/>, <http://reseau.over-blog.com/>

Pour nous contacter : ☎ 01 47 02 29 87 ou ✉ bourglareineditnon@tiscali.fr